

Info salle des fêtes

Suite à la réunion du Conseil Municipal en date du 22 janvier 2015 et après avoir constaté le vol d'une table pliante neuve et des chaises pliantes (enquête administrative en cours et plainte déposée) Marie Paule Coppi conseillère municipale à pris en charge le contrôle de la location de la salle des fêtes et du matériel.

- Dorénavant, il faut s'adresser à Marie Paule Coppi 06 85 74 15 87 pour toute réservation.
- Il est à noter que pour les associations le prêt de la salle est gratuit
- Pour les privés, les conditions sont définies lors de la signature du contrat de location.